

Code d'article 223.94

Description PLATEAUX AVEC PORTE-COUPES

Catalogue HOS 293

Mise à jour 02/05/2026 05:30:44

Spécifications du produit

Unité de mesure	CENT
Dimensions	21x21x1,5 CM
Matériel	ARECA
Couleur	NATUREL
Poids net d'une unité (g)	35,00
Ligne de produits	ARECA
Code Décision 97/129/CE	FOR 52

Codes

Intrastat	46021990
ITF14	28420499223944
EAN13	8420499223940

Signage Triman et Info-Tri


Colisage
Paquet

Unités / paquet	25
Dimensions paquet (cm)	21,50 x 22,00 x 8,50
Poids brut colis (kg)	1,08
Volume paquet (m³)	0,0040205
Code Décision 97/129/CE	LDPE 4

Signage Triman et Info-Tri


Carton

Unités / carton	100
Paquets /carton	4
Dimensions carton (cm)	24,00 x 45,00 x 23,00
Poids brut carton (kg)	4,32
Volume carton (m³)	0,0248400
Code Décision 97/129/CE	PAP 20

Signage Triman et Info-Tri


Palette

Cartons / couche	6
Cartons / palette	36
Conditionnement (U base x couches)	6 x 6
Poids (kg)	168,00
Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du produit


Biodégradable


Compostable
EN 13432


Micro-ondes



Four



-20°C/+100°C



Résist. graisses



Cash & Carry

Composition des matériaux du produit

Matériel	%	Poids (g)
ARECA	100,00	35,00

Conditions d'utilisation

Apte pour le micro-ondes (9 Minutes 1000W ou 7,30 Minutes 1200W)

Certificats

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (UE) 2025/40 du Parlement européen et du Conseil du 19 décembre 2024 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR).



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.

Regulation (EC)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



Produit exempt de substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles (PFAS). Ils ne sont pas utilisés dans le processus de fabrication du produit.



Produit sans bisphénol A (BPA).



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Observations

Produit adapté à l'usage au micro-ondes. Une exposition maximale de 30–60 secondes est recommandée.

Image du paquet

